

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA COMMUNE DE DOUR

PARTIE 3 – OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

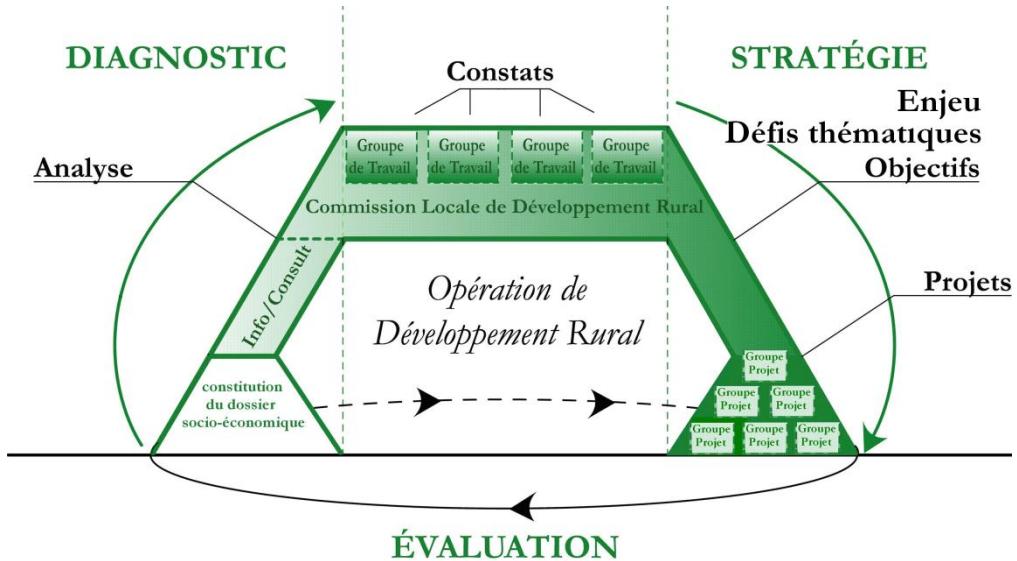


Table des matières

I. Préambule	5
II. Tableaux AFOM récapitulatifs et planches illustratives	7
II.1. Tableaux AFOM.....	7
II.2. Planches illustratives	11
IV. Enjeu principal de développement de Dour	13
IV. Les défis	17
V. Les objectifs opérationnels, leur justification et les effets multiplicateurs attendus.....	19
VI. Récapitulatif enjeu – défis – objectifs.....	41
VII. Cohérence des projets avec les objectifs du PCDR.....	43

I. Préambule

Pour rappel, le schéma suivant présente la méthodologie appliquée pour la réalisation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de Dour.



La partie 1 de ce PCDR consiste en un diagnostic socio-économique de la commune de Dour. Survey & Aménagement s'est ainsi penché sur deux grands aspects de la commune : d'une part, le cadre de vie (soit les milieux physique, naturel et humain ainsi que les éléments de l'aménagement du territoire) et d'autre part, la vie à Dour (la démographie, le logement, l'emploi, l'enseignement et la formation, les équipements et services administratifs, techniques et sociaux, les loisirs, le tourisme et la mobilité). A la fin de chacune des parties thématiques du diagnostic, une synthèse et une analyse des « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » permettent de dresser un portrait des principales potentialités et menaces du territoire.

Parallèlement, la Fondation Rurale de Wallonie a quant à elle réalisé des interviews de personnes ressources, consulté les enfants de l'entité, réalisé une enquête auprès des festivaliers et de la délégation d'Aurillac, organisé des séances d'informations au sein des différents villages, tenu des groupes de travail regroupés en fonction de 8 thématiques différentes et initié le Réseau Vert d'Initiatives Locales (RéVeIL). L'ensemble des données récoltées lors de cette phase de consultation de la population est présenté dans la partie 2 du PCDR.

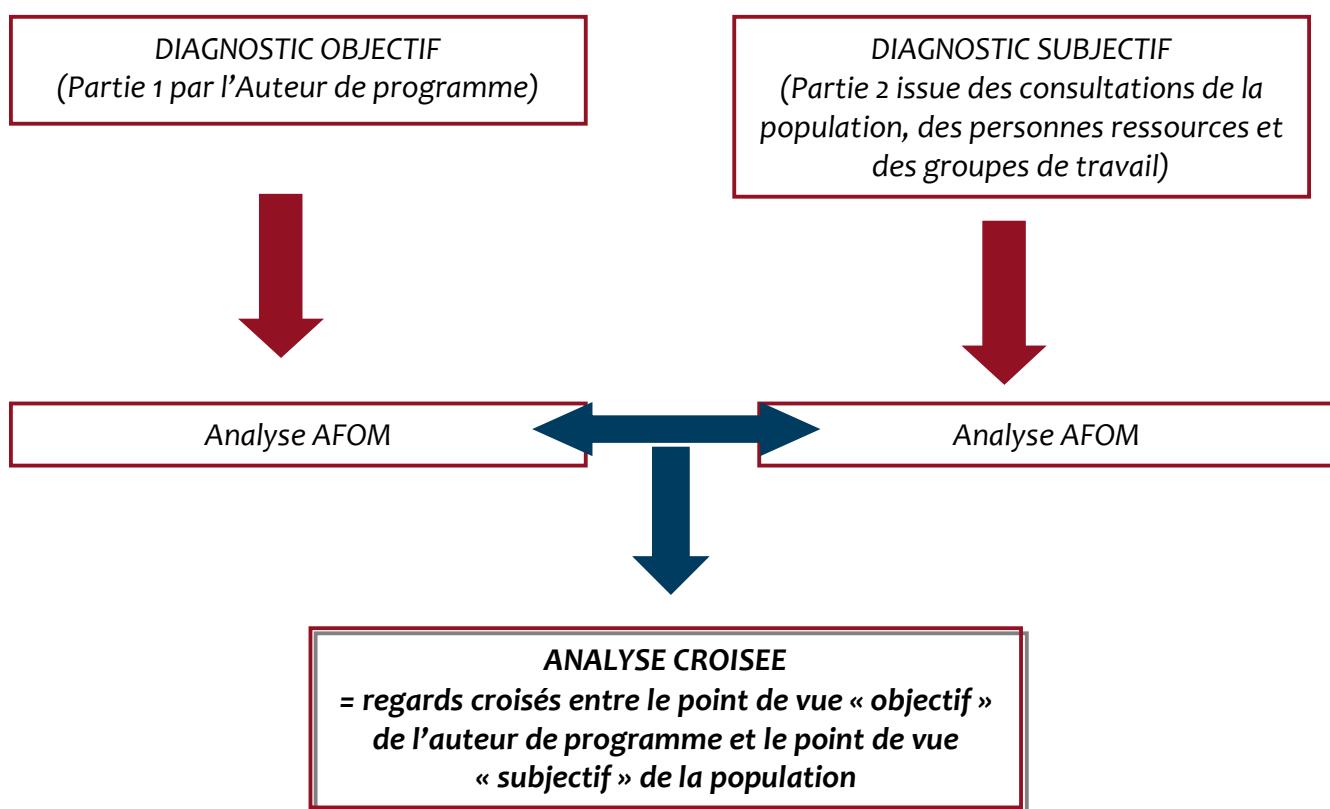
Sur base du diagnostic et des recouplements faits dans le cadre de la consultation de la population, l'auteur de programme, épaulé par les autorités communales, la Fondation Rurale de Wallonie et la Commission Locale de Développement Rural, a pu travailler à l'élaboration d'une stratégie de développement pour la

commune de Dour. Cette transversalité dans les différents thèmes et acteurs du PCDR assure une cohérence et une complémentarité des objectifs et des projets qui en découlent.

Le présent document constitue la partie 3 du PCDR, à savoir les objectifs de développement. Il est le fruit d'une analyse croisée entre le diagnostic « objectif » de l'auteur de programme et le regard « subjectif » de la population et des personnes ressources.

L'analyse croisée se veut être un portrait des atouts et faiblesses de l'entité et des opportunités et menaces qui s'en dégagent. Cette analyse est complétée pour chaque thématique principale :

- d'un récapitulatif AFOM issus du diagnostic socio-économique, des consultations de la population (info-consults et groupes de travail).
- D'une planche illustrative sorte de « feuille de route » graphique de l'entité.



La partie 3 définit, sur base des propositions faites lors des GT, des défis thématiques et des objectifs opérationnels. Par ailleurs, ceux-ci contribuent à relever un enjeu principal qui répondra au développement futur de l'entité.

Pour rappel, huit groupes de travail ont été organisés dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Dour. Ceux-ci avaient pour thématiques le cadre de vie, le patrimoine, la vie à Dour, la mobilité, l'économie, l'environnement, l'image de Dour et le tourisme, une description plus complète de ceux-ci est fournie dans la partie 2 de l'étude.

II. Tableaux AFOM récapitulatifs et planches illustratives

II.1. Tableaux AFOM

Les tableaux Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces (tableaux AFOM) présentés ci-dessous résume les différents constats socio-économiques et territoriaux mis en évidence d'une part par le bureau d'études Survey & Aménagement lors de la réalisation de la Partie diagnostic et d'autre part par la population lors des différentes réunions d'informations/consultations villageoises.

Description du « code couleur »

AFOM commune population/Survey

Population

Survey & Amenagement

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
MOBILITE	<ul style="list-style-type: none"> - L'existence d'un Plan intercommunal de Mobilité (PiCM) sur le territoire - Un large réseau dédié à la mobilité douce (Le circuit des stériles – réouverture de sentiers, RéVeIL Sentiers) - L'axe boraine - Une diminution du nombre d'accidents de la route et de leur gravité depuis 1999 - Autoroute à proximité directe de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Des transports en commun peu adaptés et l'absence de gare sur le territoire - Les rues Ropaix, de la Frontière et d'Offignies - Un manque de pistes cyclables - Un manque de parkings - Un sentiment d'insécurité sur le RAVeL / les sentiers - Absence de balisage des sentiers, de support cartographique, etc - Des trottoirs peu équipés - Absence de gare sur la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Une prise en compte des recommandations du PiCM - La réalisation des tronçons potentiels de liaison entre les lignes de RAVeL 	<ul style="list-style-type: none"> - La non sécurisation des voiries régionales qui traversent l'entité
ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Un taux de chômage en diminution entre 1997 et 2005 - Plusieurs entreprises sur le territoire - Le travail du Plan de Cohésion Sociale - Le Parc naturel des Hauts Pays, Dour Centre-ville, Dour'Infos, Mons 2015, GAC de Dour - Le CPAS - Une demande en produits locaux grandissante (indépendants, dans les écoles, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de formation des chômeurs - Une part d'indépendants en diminution - Une mauvaise image de la ferme et de ses produits - Peu de retour de la population (marché de Dour,...) - Des horaires des marchés non adaptés à la vie active - Peu d'aides régionales pour l'agriculture biologique - La présence de stéréotypes liés aux petits 	<ul style="list-style-type: none"> - Un rajeunissement de la population propice pour le secteur de l'emploi - Développer l'emploi indépendant et salarié 	<ul style="list-style-type: none"> - Une diminution constante du nombre d'exploitations - La diminution du nombre de chefs d'exploitations accompagnée d'une tendance au vieillissement de ceux-ci

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - RéVeIL Agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - commerces : « chronophages », plus chers,... - Implantation du GAC de Dour 		
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - La biodiversité présente dans certains sites (ex : recolonisation des terrils par la végétation créant des milieux semi-naturels) - Le patrimoine géologique – richesse du sous-sol - Plusieurs actions en faveur de l'énergie (EPURE, UREBA, énergie solaire photovoltaïque) - Une opération « fauchage tardif » - Un grand parc éolien - Parc à conteneur sur le territoire - Les démarches communales (conseiller énergie, façades fleuries, le service environnement, l'agent constatauteur, les poubelles à puces) - Actions de sensibilisation du Conseil des Juniors - RéVeIL Biodiversité – PNHP – Natagora - L'existence d'un Contrat de Rivière - L'importance des périmètres d'intérêt paysager - Grande proportion de bois labellisé « développement durable » 	<ul style="list-style-type: none"> - La pollution des ruisseaux - La pollution lumineuse (éclairage public) - Le dépôts de déchets (ex : site des Wallants) - La présence d'espèces invasives (Renouée du Japon, etc.) - L'absence de Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) - Commune n'adhérant pas à « l'Opération Comble et Clochers » ou « commune Maya » 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement des terrils après la fin de l'exploitation - Mise en place de mesures agri-environnementales - Gestion globale de l'entité par un Plan Communal de Développement de la Nature - Création de couloirs écologiques entre les terrils - Meilleure gestion des déchets (ordures ménagères) via l'introduction du système de collecte (conteneur à puce) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une mauvaise gestion des eaux de surface dans le futur - Risques potentiels dus à l'oubli de l'existence de fours à chaux et carrières souterraines - Une mauvaise gestion du patrimoine naturel dans le futur
TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> - Un très bon aménagement et mise en valeur des deux RAVeL - Un patrimoine touristique minier intéressant - Un patrimoine naturel du Parc des Hauts-Pays très riche - La position géographique de la commune (accessibilité grands axes et modes doux, position charnière entre régions et attractions touristiques) - La présence du festival - Le cadre de Blaugies, vallée du Henneton - L'aspect touristique (gîtes équestres, chambres d'hôtes, camping, vente directe en fermes, brasseries,...) - RAVeL, Belvédère (zone de baignade), 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'organisme touristique sur la commune - Une très faible capacité d'hébergement et peu diversifiée - Peu de circuit de promenades balisées. - Les hébergements existants non reconnus par l'Observatoire du Tourisme Wallon - Les difficultés administratives pour la création de gîtes - Les entrées de Dour peu attrayantes - Le délabrement du centre ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'attraction touristique concernant les terrils et le passé minier - Diversification du type d'hébergement et augmentation de la capacité 	<ul style="list-style-type: none"> - /

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - bois et site des Cocars - Le passé archéologique (Bavay), ressources géologiques (Géoparc de Mons) - Projets liés à la rénovation urbaine du Centre-ville 			
IMAGE DE DOUR	<ul style="list-style-type: none"> - Le Festival de renommée internationale - Un territoire paysager comportant deux visages (urbanisé et rural) - Une commune dynamique avec un grand nombre de festivités tout au long de l'année - Les entrées de Dour : Le parc éolien, le Belvédère 	<ul style="list-style-type: none"> - Les « Nuisances » visuelles (panneaux dégradés, déchets, mobilier public,...) - Le manque de retombées directes du festival sur l'économie locale - L'image de ville défavorisée 	<ul style="list-style-type: none"> - / 	<ul style="list-style-type: none"> - Un essoufflement de la vie associative
CADRE DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne qualité de certaines places et espaces publics - Une recolonisation des terrils par la végétation - Le Sauwartan, un élément minier exceptionnel - Le projet de secondes résidences à l'ancien camping de Blaugies - Le site et bois de Cocars : endroit stratégique - L'équipe 'Environnement' communale 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de convivialité (absence de tables, bancs, poubelles, etc.) et mauvais état de certaines places et coeurs de villages - Pas de zone protégée en matière d'urbanisme - L'ancien camping de Petit Dour - L'habitat en ruban - L'incivismus 	<ul style="list-style-type: none"> - Potentialités importantes quant à l'urbanisation dans le sens du développement durable des nombreux sites à réaménager - Rénovation/réhabilitation du quartier de la « citadelle » à Elouges 	<ul style="list-style-type: none"> - Le PCA 6 prévoit une forte urbanisation en bande le long de la rue d'Audregnies - Pas de règlement communal d'urbanisme ni de schéma de structure
PATRIMOINE	<ul style="list-style-type: none"> - Une bonne conservation de l'aspect extérieur des monuments patrimoniaux comme les maisons du peuple - Des spécificités villageoises : bascules de Blaugies, kiosque de Wihéries - Une grande diversité et richesse au point de vue du petit patrimoine et du patrimoine religieux (chapelles, site ND de la Paix,...) - De nombreux sites à réaménager - Les sites miniers (Sauwartan, Ferrand,...) - La charte paysagère (+RGBSR) - Le bâti rural de Blaugies (XVIIIème siècle) - Le site de Cocars (chapelle, école, source,...) - La balle pelote à Blaugies – Crossage en plaine à Offignies - Les artistes, légendes et folklore 	<ul style="list-style-type: none"> - Une déstructuration du bâti (manque d'intégration, d'entretien, etc.) - Les utilisations sauvages et dangerosité du site du Sauwartan - La dégradation de certains édifices (chapelle de Cocars) - Vétusté et dégradation de certaines habitations 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer/mettre en place des mesures de conservation du patrimoine industriel minier - Projets de restauration des différents édifices religieux 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de bâtiments 4 façades sans grande qualité architecturale patrimoniale

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
	<p>élougeois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les collections du musée Mulpas - Le bâti rural : ferme de l'alouette (Elouges), ferme Debove, de la Courte (Wihéries), moulin Moulineau - Le bâti historique : château de la Marlière, quartier de la Citadelle - L'habitat en grès de Wihéries - La richesse archéologique d'Elouges (Oppidum gallo-romain) - La stèle des douaniers - Asbl Blaugies Patrimoine 			
VIVRE A DOUR	<ul style="list-style-type: none"> - Un grand nombre d'infrastructures sportives, notamment les halls sportifs de Dour et d'Elouges - La présence de nombreuses structures d'accueil des 3-18 ans - La présence d'un centre culturel bien équipé + Mons 2015 - La vie associative et festive au sens large - Un parc de logement important - La présence de logements de taille moyenne - Un prix moyen d'habitat ordinaire et de m² parmi les plus bas de l'arrondissement - Un conseil consultatif des aînés - Un conseil consultatif communal de la personne handicapée - Un plan zonal de sécurité - Présence d'un service incendie - Un accroissement de l'offre immobilière en centre-ville - Rénovation urbaine - La présence de la salle paroissiale et de la maison des associations de Blaugies - Le circuit des stériles - La présence du bibliobus dans les écoles de village 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de salles polyvalentes dans les villages - Le peu de mouvements de jeunesse - Sentiment d'insécurité - Le prix élevé des logements à Blaugies - Le potentiel du musée Mulpas sous-exploité - La cure de Petit-Dour hors normes - Faible participation du public aux activités - Phénomènes de petite délinquance - Rythme de vie différent entre les anciens et les nouveaux habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de nouveaux logements sociaux - Réhabilitation/rénovation des logements insalubres et/ou inoccupés - Une réserve foncière à gérer de manière cohérente et parcimonieuse - Augmenter le nombre de jeunes afin d'établir une collaboration entre comités des fêtes et mouvements de jeunesse - Mise en place d'un conseil pour enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pérennisation du manque de logements sociaux - Un essoufflement de la vie associative - Un mauvais entretien et donc une dégradation de certaines infrastructures sportives

II.2. Planches illustratives

Les planches illustratives qui agrémentent cette partie du Programme Communal de Développement Rural reprennent pour chaque regroupement thématique ayant fait l'objet d'une séance de consultation de la population un récapitulatif des différentes analyses AFOM présentées ci-avant. Elles mettent en exergue de manière graphique et imagée les éléments vécus ou considérés comme positifs ou négatifs par la population et les divers autres intervenants. Elles permettent en outre de comprendre rapidement les caractéristiques majeures de la commune de Dour.

Notons qu'une localisation précise de chaque élément n'est pas toujours possible. Par conséquent, certains logos sont repris dans le tableau « caractéristiques générales du territoire communal ».

L'ensemble de ces planches est fourni en annexe.

IV. Enjeu principal de développement de Dour

Dour, un patrimoine riche et du dynamisme comme socle à son identité et à son positionnement

L'enjeu principal de Dour tente de résumer en une phrase ce à quoi aspirent les dourrois pour le devenir de leur commune tout en tenant compte des réalités du territoire. Celui est décrit plus en détail ci-dessous.

Un patrimoine riche...

L'entité dourroise dispose d'un important patrimoine culturel, historique, architectural et naturel en partie dû à son passé minier, industriel et manufacturier. Ces anciennes activités économiques ont eu un impact important sur le territoire et ont véritablement modelé le cadre de vie de l'entité au sens large du terme.

... et du dynamisme

De plus, l'entité est marquée par un caractère dynamique, jeune et tourné vers le futur. Cette image est bien évidemment véhiculée par plusieurs symboles forts que sont l'existence du Festival de Dour ou le parc éolien existant. Mais aussi grâce à la multitude de festivités et manifestations existantes connexes se déroulant tout au long de l'année. Ce « dynamisme » dourrois est en outre renforcé par la structure démographique de l'entité qui, rappelons-le, présente un profil jeune en comparaison avec la moyenne régionale et par les nombreuses actions et projets durables menés par l'administration communale.

L'identité dourroise...

Dour semble encore avoir du mal à trouver sa place et ce, que ce soit :

- **Au niveau intra communal.** En effet, malgré les atouts évidents et indéniables de l'entité, les citoyens semblent encore avoir une image relativement négative ou du moins méconnue de leur commune. En outre, les consultations de la population ont permis de mettre en évidence l'existence, dans l'esprit collectif dourrois, de deux sous-ensembles scindés au sein de la commune : Le « Dour intra-muros », aux caractéristiques beaucoup plus urbaines, et la couronne de villages. Cette proximité n'apparaît pas assez exploitée actuellement.

- **Au niveau extra communal.** L'entité dourroise est également caractérisée par plusieurs « sphères d'influence externes » qui, au lieu de participer au développement harmonieux de l'entité, semblent dans certains cas en occulter les atouts. Trois sphères d'influence principales ont pu être mises en évidence, chacune véhiculant une image différente de l'entité :
 - o le Festival véhiculant une image dynamique, festive et jeune de l'entité ;
 - o le Borinage trop souvent associé à une image de morosité économique et sociale ;
 - o les Hauts Pays qui sous-entendent un cadre naturel, paysager et de vie de qualité.

Une quatrième sphère, moins forte mais pourtant bien présente, peut également être mise en évidence. Il s'agit du statut de commune frontalière.

Le Festival

Du point de vue des observateurs extérieurs, Dour jouit d'une réputation internationale par le biais de son festival estival annuel qui regroupe chaque année plus de 100.000 festivaliers (148.000 pour l'édition 2012) de tous horizons, âges et nationalités. Ce dernier confère à l'entité l'image d'une commune jeune et dynamique mais masque également certains de ses autres atouts. En effet, le Festival semble vécu par une partie de la population comme un évènement « extérieur » à la commune avec peu d'interactions et impliquant dès lors peu de retombées pour l'entité.

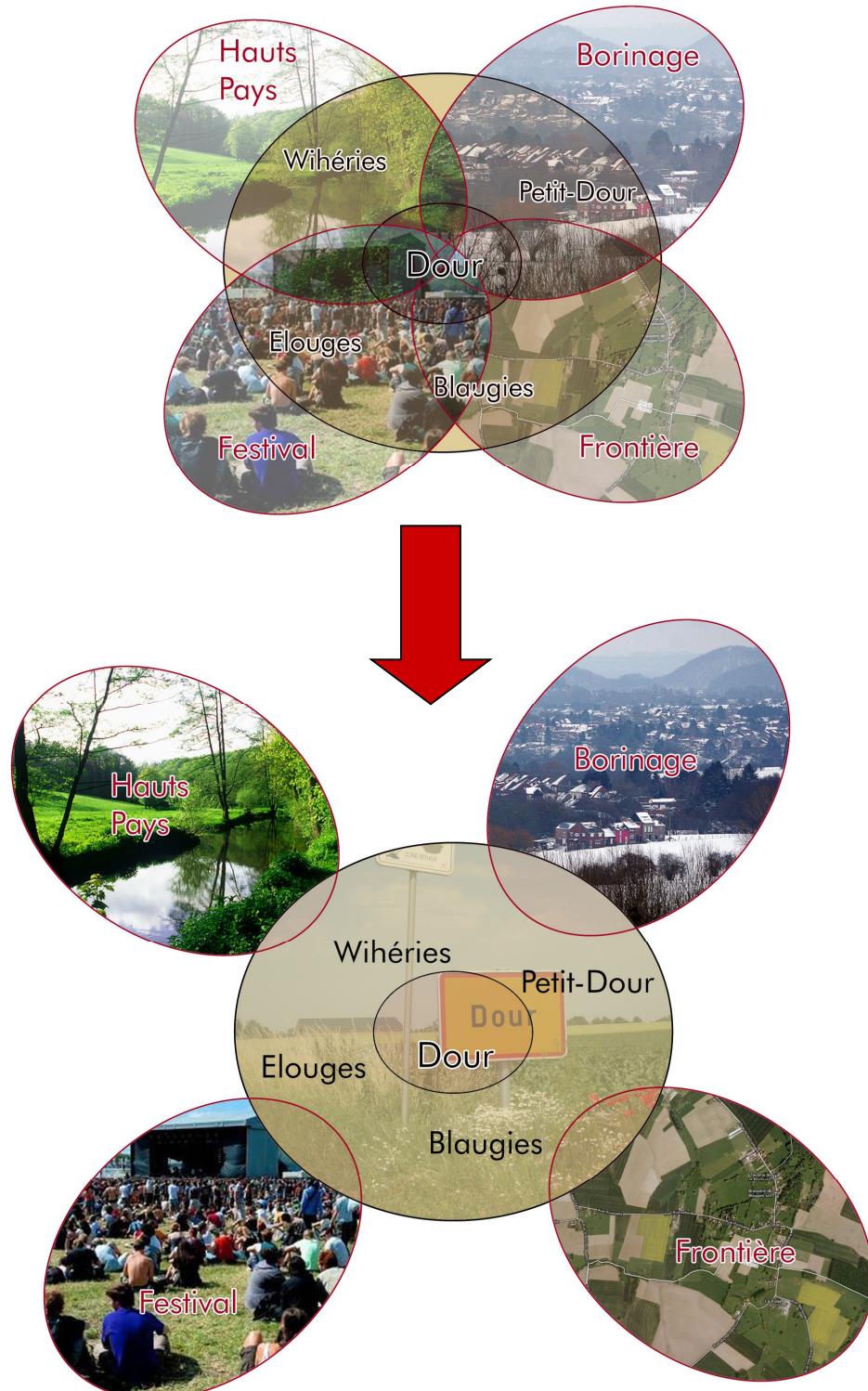
Le Borinage et les Hauts Pays

Dour forme la charnière entre le Borinage, assimilé à des territoires où règnent une certaine morosité économique et sociale, et les Hauts Pays, symboles d'une ruralité préservée. L'entité peine à trouver sa place entre ces deux régions.

Positionnement

Nous l'avons vu du fait de l'existence des différents éléments forts présentés ci-avant, le territoire de Dour en tant que tel semble d'une part peu visible pour l'extérieur, voir également oublié des dourois eux-même ! Il y aura donc lieu de mieux exploiter ces différentes sphères d'influence afin de rendre au territoire la place qu'il mérite.

Au vu de ces éléments, la place et le positionnement de Dour sur le territoire semble clairement constituer l'enjeu majeur de la Stratégie de Développement du Programme Communal de Développement Rural. Sans pour autant se détacher totalement de ces sphères d'influence qui constituent de véritables atouts, Dour doit tirer parti de la proximité ville-campagne, sortir de l'ombre et s'inscrire dans le Cœur de Hainaut.



Schématisation de l'enjeu majeur du PCDR de Dour ® S&A - 2013

Cet enjeu principal est décliné dans la suite de cette étude en défis majeurs, eux-mêmes extrapolés en une série d'objectifs opérationnels.

IV. Les défis

Un défi est un challenge, un combat que l'on décide de mener. A ce titre, un défi se doit d'être ambitieux ! Les défis proposés dans le cadre de la Stratégie de développement du Programme Communal de Dour sont les suivants :

Dour, 10 ans pour...

... créer des synergies et des interconnexions fortes entre la ville et la campagne dans l'optique d'un développement commun

Ce défi a pour ambition de créer des échanges de biens et de services qui permettront un développement du centre-ville et des villages, différents mais complémentaires. Les objectifs opérationnels de développement y afférents devront permettre :

- D'attirer les entreprises afin de développer l'activité économique notamment en jouant sur la dualité et la complémentarité ville/campagne, l'accessibilité, la proximité avec de grands pôles urbains ou encore en développant le caractère dynamique de l'entité ;
- De renforcer le tissu artisanal dans les villages et d'introduire les productions locales dans le tissu économique du centre-ville ;
- D'optimiser la mobilité douce entre la ville et la campagne ;
- D'améliorer de la communication intra-communale (associations diverses, autorités communales, citoyens, etc.)
- Etc.

Dour, 10 ans pour...

... conférer à l'entité une image résolument moderne via le développement et la valorisation de ses atouts culturels, démographiques et infrastructurels

Ce défi a pour ambition de conférer à l'entité l'image jeune et dynamique qu'elle mérite notamment en développant l'axe culturel sous toutes ses formes musicales (Festival, fanfares, etc.), théâtrales (Roulotte théâtrale), cinématographiques (centre culturel), festives (Tornades, ducasse à figues, etc.) ou encore sportives. Ce développement devra bien évidemment passer par une amélioration des infrastructures d'accueil et de la communication autour de ces divers évènements. Les objectifs opérationnels devront entre autre permettre :

- D'apporter une réponse matérielle adéquate pour le développement de l'axe culturel ;
- De mieux capter les festivaliers afin de leur faire découvrir les autres aspects de l'entité et d'apporter une réponse infrastructurelle adéquate ;
- De renforcer le tourisme villageois en déclinant le Festival au sein de l'entité ;
- De mettre en évidence les évènements culturels locaux ;
- Etc.

Dour, 10 ans pour...

... retrouver la fierté d'appartenir à un territoire au passé riche et participer à l'effort de développement du Cœur du Hainaut

Ce défi a pour ambition que les Dourois retrouvent la fierté d'appartenir au « cœur de Hainaut », qui s'inscrit dans une dynamique ambitieuse. Les objectifs opérationnels devront entre autre permettre :

- De protéger et mettre en lumière les témoignages historiques et d'attirer les touristes en jouant la carte du passé de l'entité ;
- de répondre aux besoins sociaux, culturels, économiques, de logement et de mobilité des habitants ;
- de mobiliser et de valoriser les forces vives communales et plus particulièrement la jeunesse ;
- De mettre en valeur les espaces naturels liés au passé industriel de la commune (carrières, terrils, friches,...)
- Etc.

Dour, 10 ans pour...

... s'inscrire dans la dynamique de développement rural des Hauts Pays

Ce défi a pour ambition de prouver que les villages ruraux de Dour méritent leur place dans le territoire des Hauts Pays, reconnu pour son cadre champêtre exceptionnel, et peuvent s'inscrire dans le tourisme « vert » de la région. Les objectifs opérationnels devront entre autre permettre :

- De développer et mettre en évidence ses atouts tels que le cadre rural et paysager, ses sites naturels, les possibilités de déplacements modes doux, etc. ;
- de renforcer les espaces publics symboles de ruralité (places de village – zones de convivialité – espaces verts - ...)
- De valoriser les productions agricoles, artisanales et les savoir-faire locaux ;
- De mettre en place un tourisme rural durable ;
- Etc.

V. Les objectifs opérationnels, leur justification et les effets multiplicateurs attendus

Un objectif se définit par une cible, un but à atteindre. En définissant des objectifs opérationnels découlant des grands défis thématiques, nous poursuivons petit à petit notre chemin qui va de l'état présent (situation actuelle de la commune) à l'état désiré (situation future, idéale de la commune). Si nous étions, jusque-là, dans le domaine de l'imaginaire ou de la conception, nous entrons doucement dans le domaine de l'action concrète ou « opérationnelle ».

Les objectifs dits opérationnels doivent être mesurables, évaluables, critiquables, reproductibles et devront, pour être atteints, se décliner en actions concrètes de terrain, en projets. L'ordre dans lequel apparaissent ces objectifs est tout à fait aléatoire et ne donne en aucun cas une indication en termes d'importance. Ceux-ci sont accompagnés d'une justification, des effets multiplicateurs attendus¹, d'exemples d'indicateurs de résultats et enfin d'un exemple de cible à atteindre au terme de l'ODR.

Pour une meilleure lisibilité, l'ensemble des défis et des objectifs opérationnels sont présentés dans le tableau récapitulatif présenté ci-après.

¹ L'Opération de Développement Rural peut avoir des effets directs (en termes de fiches-projets) sur certains éléments comme le ressenti des citoyens ou des visiteurs. Néanmoins, la réalisation des objectifs devrait également s'accompagner d'effets indirects qui contribueront à améliorer ces sujets et pourraient être assimilée à une vaste opération marketing ou séduction destinée à redorer l'image et la perception de l'entité aux yeux de ses habitants et du monde extérieur.

Défi n°1: Créer des synergies et des interconnexions fortes entre la ville et la campagne dans l'optique d'un développement commun

1. Aménager et/ou trouver de nouvelles destinations à certains bâtiments et sites répondant ainsi aux besoins socio-économiques réels de la population (logement,...) et aux critères de mixité sociale.

L'entité compte bon nombre de bâtiments ou sites qui ont perdu leur fonction première ou qui pour certains sont aujourd'hui complètement à l'abandon. Le Service Public de Wallonie, conscient de l'enjeu qu'ils représentent, a entamé, depuis plusieurs années, une politique d'assainissement et de réhabilitation de ces sites. Et ce, via le mécanisme des Sites à Réaménager (SAR) ou encore des SRPE (Site de Réhabilitation Paysagère et Environnementale). Dour n'en est par ailleurs pas à son coup d'essai concernant la réhabilitation de certains de ces sites avec pas moins d'une dizaine de réhabilitations complètes ou partielles auxquelles il faut ajouter des projets actuellement en cours comme le site du Belvédère. Il y a donc lieu de continuer cet effort dans le futur. En effet, conscients des nombreux besoins de la population, les habitants voient dans plusieurs de ces bâtiments et sites des opportunités en matière de logements, de services, de dynamisation économique ou encore de loisirs.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Amélioration du cadre de vie (élimination de « chancres urbains ») ;
- Maîtrise des paysages liés au passé industriel et artisanal ;
- Sauvegarde du patrimoine (historique, culturel, etc.) ;
- Répondre durablement à des besoins sociaux en réaffectant les sites à l'abandon à la vie active.

2. Créer, développer et soutenir un tissu d'infrastructures économiques en s'appuyant sur les atouts typologiques rural/urbain.

L'essentiel des activités économiques de l'entité sont actuellement localisées à proximité du centre urbain de Dour. C'est-à-dire à l'extérieur du périmètre de l'ODR. Ce n'est peut-être pas tant le fait qu'il n'y a plus d'âmes d'artisans dans l'entité mais plutôt le modèle économique actuel qui fait que les villages voient partir leur main d'œuvre à l'extérieur. Soutenir une économie locale à haute valeur ajoutée est rapidement apparu comme un enjeu important au cours de l'ODR. En effet, outre la dynamisation de l'économie locale, le maintien d'activité au sein des structures villageoises permet d'y maintenir une certaine « animation » et donc en partie de lutter contre le phénomène de « cité dortoir » tant redouté par les habitants.

Des solutions existent pour (re)créer de l'emploi en milieu rural, généralement celles-ci se traduisent par la mise en place de structures adaptées (ateliers ruraux) permettant aux savoir-faire locaux de trouver une réponse à leurs besoins. Cet objectif permettra de plus d'apporter un soutien aux initiatives locales et d'attirer de nouveaux créneaux d'activités.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Renforcement et dynamisation de l'économie et de l'emploi local.
- Valorisation des ressources locales ;
- Amélioration du cadre de vie ;

3. Revaloriser et soutenir l'activité et les productions agricoles au sein du territoire

Le cadre rural et agricole des campagnes de l'entité Douroise est considéré par tous comme une richesse. Néanmoins, l'activité agricole et les productions qui en découlent apparaissent encore trop méconnues. Cet activité, qui rappelons-le constitue la première gestionnaire du milieu champêtre et de ses paysages, telle que nous la connaissons apparaît en effet comme de plus en plus menacée (disparition d'exploitations, peu (pas de repreneurs), passage en activité complémentaire, etc.). Il y a donc lieu de mettre en place des outils et des actions en vue de revaloriser et de soutenir celle-ci. De nombreuses solutions existent telle la promotion des produits du terroir via par exemple l'utilisation des évènements et des festivités existantes, la mise en place d'infrastructures (vitrine du monde agricole), etc.

➔ **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- Amélioration du cadre de vie ;
- Pérennisation et renforcement de l'activité agricole ;
- Valorisation des ressources locales ;
- Renforcement et dynamisation de l'économie et de l'emploi local.

4. Maintenir et soutenir les commerces et services de proximité existants dans les différents villages

La disparition des commerces et des services de proximité est malheureusement un problème récurrent en zone rurale entraînant des difficultés en termes de mobilité, d'accessibilité mais aussi de vie sociale. Le diagnostic territorial réalisé montre que les villages de l'entité douroise « échappent » encore actuellement à ce phénomène. En effet, la majorité des services et commerces de base (écoles, médecins, boulangerie, pharmacie, etc.) sont toujours présents dans chacun des noyaux villageois de l'entité. Il y a donc lien de maintenir et de renforcer cet état de fait. Les pistes sont nombreuses, diversification, promotion, accessibilité, partenariat, etc. apparaissent comme les maîtres mots d'une politique de soutien à l'emploi local. Plus particulièrement, une extension des activités de l'asbl Dour Centre-ville à l'ensemble du territoire a plusieurs fois été évoquée.

➔ **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- Amélioration de la mobilité et de l'accessibilité ;
- Pérennisation et renforcement de l'activité économique locale (activité économique et emplois) ;
- Valorisation des ressources locales ;

5. Renforcer les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales (monde associatif, monde agricole, etc.) et les autorités communales

La participation citoyenne mise en place dans le cadre de cette Opération de Développement Rural a été de manière générale bien accueillie par la population. Certains estiment qu'elle devrait même être permanente. Cet échange est essentiel et sain dans la vie d'une commune. Il permet d'évaluer et de sans cesse réorienter la politique mise en œuvre par l'administration. Pour être efficace, le dialogue doit impliquer tous les acteurs de la société : citoyen, homme politique, monde associatif, entrepreneur, représentant de comité, agriculteur, étranger, travailleur social, représentant de la jeunesse, des aînés, etc. Les médias employés ne doivent pas non plus être le fruit du hasard. Selon le public que l'on souhaite toucher, le moyen mis en œuvre diffèrera. Le partage d'information constitue une base solide au bon fonctionnement d'une commune.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Amélioration de l'accès à l'information pour tous ;
- Développement de projet fédérateurs et rassembleurs sur l'entité ;
- Pérennisation et renforcement de l'activité économique locale (activité économique et emplois) ;
- Valorisation des ressources locales ;

6. Développer la mobilité utilitaire et de loisirs dans un esprit durable sur le territoire (modes doux, transports en commun, intermodalité, etc.)

Le diagnostic territorial a mis en évidence la forte dépendance à la voiture à Dour. La conjoncture actuelle montre que ce modèle de déplacement a fait son temps (coûts énergétiques, pollution, engorgement routier et des centres, insécurité, etc.) et qu'il y a lieu aujourd'hui de revoir notre façon de nous déplacer. Même si des efforts importants sont à fournir, notamment en ce qui concerne le développement de la mobilité douce, Dour dispose de nombreux atouts pour développer une mobilité quotidienne alternative à la voiture : proximité avec des axes routiers régionaux d'importances, présence de 2 RAVeL, existence d'un Plan Communal de Mobilité, desserte en transport en commun relativement développée, etc. Des initiatives du type pédibus ou vélobus auraient un caractère exemplatif pour le reste de la population. L'administration elle-même, en rationalisant les déplacements dans le cadre de son fonctionnement, sensibiliserait le citoyen à une mobilité durable. Un changement de comportement ne peut pas s'opérer si le pouvoir politique ne manifeste pas une volonté ferme de développer une infrastructure et des services variés. Outre la matérialisation d'aménagements, une campagne de sensibilisation et d'information devra être menée pour inviter l'utilisateur à se déplacer autrement et à réfléchir à l'impact de ses déplacements quotidiens.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Une amélioration de l'information sur les transports alternatifs à la voiture.
- Une diminution du taux de motorisation et de la charge de trafic.
- Un accroissement du nombre de déplacements utilitaires à pied, en vélo et en transports en commun.
- Le caractère exemplatif des actions en matière de mobilité alternative.
- Une diminution de l'insécurité aux abords des écoles et des lieux de vie.

Défi n°2 : Conférer à l'entité une image résolument moderne via le développement et la valorisation de ses atouts culturels, démographiques et infrastructurels

7. Développer des initiatives de formations essentiellement à destination des jeunes de l'entité

Le diagnostic a permis de mettre en évidence le lien entre le niveau de formation et l'accès au travail. En effet, en 2011 à Dour plus de 77% des demandeurs d'emplois disposent d'un niveau d'étude équivalent au secondaire du 2ème degré. En outre, près d'1/5 de ces demandeurs d'emplois sont âgés de moins de 25 ans. Le développement d'initiatives de formations essentiellement au niveau des secteurs reconnus pour être porteurs s'avère dès lors essentiel afin d'enrayer ce phénomène.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Renforcement et une diversification de l'emploi local.
- Valorisation des savoir-faire locaux.
- Valorisation des ressources locales.
- Dynamisation de la vie économique locale

8. Créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité

Espaces de vie est une expression recouvrant un nombre important de lieux. Parmi ceux-ci, on peut citer les places, les coeurs de villages, les espaces récréatifs, les quartiers, les abords d'écoles, etc. Ces espaces structurent le territoire et donnent aux habitants des repères spatiaux. Aménager et valoriser ces espaces de façon multifonctionnelle, intergénérationnelle et conviviale tout en respectant la mémoire des lieux contribuent à affirmer l'identité d'un village, d'une entité. Par ailleurs, cela permet de recréer des lieux d'échange et de rencontres, des espaces de respiration dont notre société sans cesse en mouvement a grandement besoin. Répondre à cet objectif, c'est donc agir à de nombreux niveaux que ce soit esthétique et environnemental, par l'embellissement des espaces de vie et à un niveau social, par les liens et les échanges qu'ils créeront inévitablement.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Amélioration, préservation et valorisation du cadre de vie.
- La multiplication des lieux d'échanges et de rencontres.
- L'amélioration de l'image « accueillante » des villages.

9. Promouvoir le développement durable au quotidien, mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables et développer une politique de gestion en phase avec les principes du développement durable

Le développement durable recouvre un processus par lequel les collectivités locales en partenariat avec les citoyens et les forces vives de la commune s'engagent à élaborer un plan d'actions concrètes qui visent au développement durable de leur territoire. Si le PCDR est un premier pas, cet objectif tend à aller encore plus loin en responsabilisant chaque habitant dans les actes qu'il pose au quotidien. Il va sans dire que pour atteindre ce but, les acteurs publics devront se montrer exemplaires dans leur fonctionnement en prenant des décisions et en agissant de façon à diminuer leur impact environnemental. Une phase d'information et de sensibilisation donnera plus de poids à la démarche. Rénovation, construction durable, utilisation d'énergies renouvelables, habitat passif ou peu énergivore, empreinte écologique, déplacements quotidiens, épanouissement culturel et social, accès à l'emploi, etc. seront autant de thématiques qui devront être abordées pour trouver une réponse collective à un enjeu de taille : une gestion durable du territoire Dourois. De plus, outre les possibilités d'aides financières (subsides, primes, etc.), une commune peut également se doter de toute une série de garde-fous pour gérer parcimonieusement et de manière cohérente son territoire. Ces derniers, qu'ils aient une valeur indicative (Schéma de Structure Communal) ou une valeur réglementaire (Plan Communal d'Aménagement ou Règlement Communal d'Urbanisme) ont tous un but commun : développer durablement le territoire communal.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Gestion durable des politiques thématiques du territoire (urbanisme, logement, affaires sociales et culturelles, environnement, etc.).
- Le caractère exemplatif de la gestion de l'administration et l'amélioration de l'image de l'entité.
- Responsabilisation accrue des citoyens dans leur fonctionnement quotidien.
- Utilisation grandissante de matériaux et de techniques respectueuses de l'environnement.
- Diminution des coûts énergétiques et de fonctionnement généraux de l'administration.
- Développement de la gestion durable du territoire communal, respectueuse de son environnement.
- Développement d'une cohérence urbanistique et architecturale des nouveaux projets.

10. Utiliser, valoriser et développer le socle culturel existant comme véritable moteur de développement

Dour est une commune dynamique ! Il suffit pour s'en rendre compte de voir le nombre de festivités organisées (en moyenne 1 à 3 par mois) et d'associations existantes (environ 115) sur le territoire. Ces dernières sont actives dans une multitude de domaines faisant notamment la part belle à la culture. Les arts théâtraux et musicaux sont particulièrement bien représentés à Dour. La commune souhaite clairement se tourner vers l'avenir dans le domaine culturel d'une part via la pérennisation, le développement et la valorisation des activités existantes et d'autre part via la création de nouvelles activités culturelles. Ce développement conjoint devrait contribuer à conférer une image résolument moderne à l'entité.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Valorisation et développement de l'image de l'entité.
- Attraction des touristes.
- Augmentation de l'attractivité de la commune.
- Préservation du patrimoine immatériel.
- Création d'une identité locale.

11. Développer le maillage d'équipements afin d'amplifier et de pérenniser les dynamiques culturelles, sportives et associatives

Le diagnostic et les réunions de consultations de la population ont permis de mettre en évidence le manque d'infrastructures polyvalentes pour une commune de la taille de Dour. Même si le Centre culturel Arthur Capouillez dispose d'une infrastructure de qualité. Intra-périmètre de l'ODR, force est de constater que ce type d'équipement est rare, ce qui limite fortement les possibilités d'organisation de festivités ou de manifestation de plus grande importance. Malgré cela, de nombreuses associations et activités de tout bord existent sur le territoire. Afin de maintenir et de développer celles-ci, il s'avère indispensable de développer le maillage d'équipements en s'appuyant sur les structures existantes et ce de manière à répondre durablement aux besoins des diverses associations ou groupements actifs sur le territoire. L'objectif de développer des espaces récréatifs, sportifs et culturels renforcera la cohésion sociale et favorisera les rencontres, notamment intergénérationnelles.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Renforcement de la cohésion sociale.
- Augmentation des échanges et de la convivialité.
- Participation accrue de la population aux activités sportives et socioculturelles.

Défi n°3 : Retrouver la fierté d'appartenir à un territoire au passé riche et participer à l'effort de développement du Cœur du Hainaut

12. Restaurer, protéger et valoriser le patrimoine au sens large du terme (matériel ou immatériel)

L'entité compte de nombreux éléments patrimoniaux ayant trait aussi bien au milieu rural (fermes, petit patrimoine populaire, etc.) qu'au milieu urbain et industriel (maison du peuple, maison ouvrière, terrils, etc.). Malheureusement, ces témoins du passé dourrois restent encore à l'heure actuelle trop peu valorisé et peuvent parallèlement avoir tendance à renvoyer une image négative de l'entité. Pourtant, ces éléments, qu'ils soient bâtis ou non pourraient constituer l'un des socles sur lequel l'entité pourrait s'appuyer afin de relancer son développement notamment touristique. Pour valoriser le patrimoine monumental, plusieurs aides (régionales, fédérales, provinciales, etc.) existent et diffèrent selon que le monument est classé ou inscrit à une liste de sauvegarde. Afin de conserver et de transmettre le patrimoine au sens large du terme de l'entité aux générations futures, il est essentiel d'analyser les pistes possibles pour valoriser et restaurer ces témoins de l'histoire locale. Pour cela, deux outils sont indispensables, le répertoire des bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine et la liste des bâtiments classés.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Valorisation de l'image de l'entité.
- Augmentation de l'attractivité touristique de l'entité.
- Préservation du patrimoine.
- Création d'une identité locale.

13. Répondre aux différents enjeux et objectifs définis dans la stratégie de développement du projet Cœur de Hainaut

Le projet « Cœur de Hainaut Centre d’Energie » regroupe les régions du Centre et de Mons-Borinage soit 25 villes et communes regroupant près de 500.000 habitants. Le projet, coordonné par l’intercommunale IDEA, vise à regrouper les forces vives de ce territoire en vue de réinsérer et d’affirmer celui-ci d’un point de vue socio-économique et culturel au niveau régional et européen. Cet objectif a pour but d’inclure pleinement la réflexion menée dans le cadre de l’ODR dans ce projet supra-communal. Ainsi, chaque projet mené dans le cadre de l’ODR devrait être soumis à une analyse permettant de démontrer de quelle manière celui-ci répond aux enjeux et objectifs définis par la stratégie de développement du projet cœur de Hainaut.

➔ Exemples d’effets multiplicateurs attendus :

- Valorisation de l’image de l’entité.
- Augmentation de l’attractivité touristique de l’entité.
- Développement socio-économique de l’entité.

Défi n°4 : S'inscrire dans la dynamique de développement rural des Hauts Pays

14. Protéger le patrimoine naturel et valoriser la biodiversité, le maillage écologique et le réseau hydrographique du territoire

Dour possède un potentiel paysager, naturel et environnemental indéniable qu'il y a lieu de développer et de valoriser. La commune devra sans conteste trouver une conciliation entre le développement de son territoire, la conservation de l'identité rurale de ses villages et la maîtrise de l'évolution de ses paysages. Cet objectif est d'autant plus important qu'il génère également des impacts sociaux (sensibilisation/éducation des citoyens) et économiques (création d'emploi). En outre, il implique d'une part de poursuivre les différents programmes d'actions en faveur de la protection de l'environnement et de la nature déjà initiés au sein du territoire (Contrat de Rivière, fauchage tardif, audits énergétiques, etc.) et d'autre part de s'inscrire dans de nouvelles initiatives qu'elles soient régionales ou initiées par la commune et/ou des associations diverses. Les possibilités sont nombreuses et variées : lancement d'un Programme Communal de Développement de la Nature, d'un Programme Paysage, Programme d'Action Locale pour la Maîtrise de l'Energie, etc. Le Parc Naturel des Hauts-Pays apparaît bien évidemment comme l'un des partenaires privilégiés pour la réalisation de cet objectif.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Gestion active des sites naturels qui tient compte de leurs spécificités.
- Renforcement du maillage écologique.
- Sensibilisation de la population à l'environnement et à son cadre de vie.
- Valorisation et protection de la nature, vecteur de renforcement social et économique.

15. Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité en termes de produits locaux, paysages, ballades, etc.

Le caractère rural et agricole de Dour (hors intra-muros) est considéré par tous comme une richesse inaliénable. Par conséquent, se préoccuper de défendre les valeurs rurales et agricoles du territoire semble essentiel pour l'avenir de la commune. C'est aussi une façon d'éviter une métamorphose incontrôlée du territoire, qui, s'il perdait sa valeur rurale et agricole, perdrait en même temps ses origines et ce qui fait son histoire. En effet, l'agriculture, si elle fait actuellement vivre une petite portion de la population locale, a de tous temps dessiné les paysages de Dour. Et si demain, il n'y avait plus d'agriculteurs à Dour ? Les habitants semblent vouloir renouer avec cette dimension agricole au sein de laquelle ils vivent quotidiennement mais avec laquelle, en fin de compte, ils sont peu en phase. La protection et la valorisation du caractère rural ne pourront se faire sans redonner la place qu'elles méritent aux productions et aux savoir-faire locaux. Il est dès lors important d'en assurer la pérennité afin qu'ils ne disparaissent pas dans le futur.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Renforcement de la vie sociale.
- Amélioration du cadre de vie (paysage).
- Augmentation de l'attractivité touristique.
- Renforcement de l'économie locale (produits du terroir).
- Valorisation de la richesse artisanale locale.

16. Valoriser les entrées, les espaces publics et les coeurs de villages de l'entité

Les entrées, espaces publics et coeurs de village sont généralement des éléments identitaires forts pour les habitants :

- Le cœur de village est souvent composé de la place, de l'église, de maisons anciennes ou encore d'un patrimoine remarquable. Valoriser et aménager cette entité urbanistique qui est au premier plan d'un village contribuent à renforcer l'image et préserver le patrimoine de ce dernier tout en favorisant l'identité locale de la population. Par ailleurs, ces coeurs de villages structurent le territoire et offre des repères spatiaux pour leurs habitants.
- Les espaces publics constituent généralement des espaces de respiration au sein d'un tissu bâti. Généralement accompagnés d'éléments patrimoniaux, un aménagement adéquat de ceux-ci permet d'en faire des lieux de rencontre et de convivialité.
- Les entrées de village jouent également un rôle fondamental dans la perception du territoire de l'entité dans la mesure où elles forment le premier espace que l'on aperçoit en arrivant de l'extérieur. Elles constituent souvent une vitrine du dynamisme économique et culturel du noyau urbanisé et plus globalement de l'entité, ce qui renforce leur intérêt stratégique.

On comprend dès lors tout l'intérêt stratégique de valoriser par des aménagements adéquats ces éléments essentiels.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Valorisation de l'image de l'entité.
- Préservation du patrimoine.
- Renforcement de la vie sociale.
- Augmentation de l'attractivité touristique.
- Amélioration du cadre de vie.

17. Sensibiliser la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie

Les habitants et les divers utilisateurs du territoire (agriculteurs, entreprises, etc.) constituent, par leurs actions quotidiennes, les principaux acteurs de l'image que renvoie une commune. Pour que la population soit un garant davantage actif que passif du respect des différents espaces de vie et qu'elle s'implique dans leur protection et dans leur valorisation, il est essentiel de conscientiser et de sensibiliser celle-ci sur ce rôle et ce, dès le plus jeune âge.

➔ **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- Valorisation de l'image de l'entité.
- Protection du patrimoine naturel et bâti.
- Amélioration du cadre de vie (propreté, etc.).
- Rapprochement entre les habitants et leur milieu de vie.
- Renforcement de la vie sociale.
- Augmentation de l'attractivité touristique.

Objectif commun à l'ensemble des défis

18. Développer et renforcer le cadre infrastructurel d'accueil et l'offre touristique communale en exploitant les atouts culturels et patrimoniaux ainsi que son positionnement au niveau régional

L'activité touristique constitue actuellement l'une des thématiques les moins développées sur le territoire. En effet, l'absence d'un organisme permettant de diffuser les informations et de promouvoir le tourisme, d'hébergements reconnus par l'Observatoire du Tourisme Wallon, ou encore d'attraction touristique « phare » constituent un frein au développement de cette activité. Pourtant, Dour dispose d'une « toile de fond » touristique n'ayant à ce jour pas encore fait l'objet du développement qu'elle mérite. Quatre angles de développement touristique propres à chacun des défis semblent néanmoins possibles à développer au niveau de Dour :

- Le tourisme d'affaire via son positionnement à la fois à proximité de grands centres urbains telle que l'agglomération de Mons et d'un territoire rural et champêtre.
- Le tourisme culturel via notamment le Festival de Dour et autres activités culturelles existantes sur le territoire.
- Le tourisme historique via essentiellement le passé minier de l'entité et des nombreux témoins qui subsistent.
- Le tourisme vert via le cadre champêtre existant au sud du territoire, ces éléments d'intérêts naturel ou encore la présence du RAVeL.

La coordination de tous ces éléments et des principaux acteurs existants en s'appuyant sur les filières déjà en place semble nécessaire pour donner une impulsion à un véritable réseau touristique. Notons que la situation est relativement urgente à ce niveau. En effet, Dour doit pouvoir profiter de l'évènement culturel européen majeur qui se profile pour la région (Mons Capitale européenne de la Culture en 2015) pour développer son cadre infrastructurel touristique.

➔ Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Valorisation de l'image de l'entité.
- Promotion des valeurs de l'entité dans une dimension touristico-culturel.
- Mise en réseau des acteurs touristiques locaux.
- Soutien à la culture.
- Rapprochement entre tourisme et artisanat.
- Crédit d'emplois dans le secteur touristique et de l'artisanat.

VI. Récapitulatif enjeu – défis – objectifs

Enjeu principal de développement	Dour, un patrimoine riche et du dynamisme comme socle à son identité et à son positionnement			
Défis	Dour, 10 ans pour...			
Objectifs opérationnels	... créer des synergies et des interconnexions fortes entre la ville et la campagne dans l'optique d'un développement commun	... conférer à l'entité une image résolument moderne via le développement et la valorisation de ses atouts culturels, démographiques et infrastructurels	... retrouver la fierté d'appartenir à un territoire au passé riche et participer à l'effort de développement du Cœur du Hainaut	... s'inscrire dans la dynamique de développement rural des Hauts Pays
Objectifs opérationnels	1. Aménager et/ou trouver de nouvelles destinations à certains bâtiments et sites répondant ainsi aux besoins socio-économiques réels de la population (logement,...) et aux critères de mixité sociale	7. Développer des initiatives de formations essentiellement à destination des jeunes de l'entité	12. Restaurer, protéger et valoriser le patrimoine au sens large du terme (matériel ou immatériel)	14. Protéger le patrimoine naturel et valoriser la biodiversité, le maillage écologique et le réseau hydrographique du territoire
	2. Créer, développer et soutenir un tissu d'infrastructures économiques en s'appuyant sur les atouts typologiques rural/urbain	8. Crée des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité	13. Répondre aux différents enjeux et objectifs définis dans la stratégie de développement du projet Cœur de Hainaut Vérifier les objectifs de Cœur de Hainaut	15. Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité en termes de produits locaux, paysages, balades, etc.
	3. Revaloriser et soutenir l'activité et les productions agricoles au sein du territoire	9. Promouvoir le développement durable au quotidien, mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables et développer une politique de gestion en phase avec les principes du développement durable		16. Valoriser les entrées, les espaces publics et les coeurs de villages de l'entité
	4. Maintenir, soutenir et développer les commerces et services de proximité existants dans les différents villages	10. Utiliser, valoriser et développer le socle culturel existant comme véritable moteur de développement		17. Sensibiliser la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie
	5. Renforcer les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales (monde associatif, monde agricole, etc.) et les autorités communales	11. Développer le maillage d'équipements afin d'amplifier et de pérenniser les dynamiques culturelles, sportives et associatives		
	6. Développer la mobilité utilitaire et de loisirs dans un esprit durable sur le territoire (modes doux, transports en commun, intermodalité, etc.)			
	18. Développer et renforcer le cadre infrastructurel d'accueil et l'offre touristique communale en exploitant les atouts culturels et patrimoniaux ainsi que son positionnement au niveau régional			
	Développement du tourisme d'affaire, culturel, historique et vert			

VII. Cohérence des projets avec les objectifs du PCDR

Créer une halle couverte	X	X	X	X								X	X	X	X	X	X
Mettre en place un agenda 21 local		X	X		X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	
Lots 3																	
Donner une nouvelle vocation à l'ancienne cure de Petit-Dour	X	X			X			X			X	X					X
Créer une maison de village à Wihéries	X				X			X			X						
Aménager l'ancienne sucrerie de Blaugies	X	X	X									X					
Faire vivre le réseau de mobilité douce						X						X		X			
Créer des logements tremplins	X																
Créer des logements intergénérationnels	X						X										
Aménager le site de la chapelle Notre-Dame de la paix à Blaugies							X				X						X
Mettre en réseau les associations					X				X								
Créer un espace de jeu à Blaugies (+localisation)							X			X				X			
Développer l'opération façades fleuries														X	X		X
Réaliser un aménagement paysager des entrées de village														X	X		X
Sauvegarder le patrimoine matériel												X					X
Protéger la vallée du Hanneton												X		X			X
Sauvegarder le patrimoine immatériel										X		X					X
Créer des bureaux partagés pour indépendants	X	X	X														X
Créer un atelier partagé	X	X	X	X													
Créer un atelier rural	X	X	X	X													
Conforter et diversifier l'activité agricole		X	X		X								X				X
Dour, ville festive								X						X			X
Inscrire Dour dans les actions Cœur de Hainaut et dans un volet frontalier																	
Conforter et amplifier les promenades thématiques						X								X			X
Améliorer la biodiversité – acquisition de zones caractéristiques et restaurables								X			X		X				